

## Mention Complémentaire Employé Barman

MC EB

### Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Gestion du bar
- Réalisation des techniques du barista
- Gestion de la relation commerciale
- Gestion des stocks

### Entreprises d'accueil

- Bar d'hôtel de luxe
- Bar de brasserie ou de restaurant
- Bar de night club
- Bar à thème / à cocktails
- Complexes hôteliers

### Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : baccalauréat.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

### Formation par apprentissage

**Code diplôme**      **Code RNCP**  
1033411                      6984

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 3.  
(cadre européen des certifications).

### Durée de la formation

400 heures (sur 1 an).  
Démarrage en septembre.

### Durée du contrat

1 an, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :  
12 semaines en UFA,  
45 semaines en entreprise.  
*Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.*  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

### Coordonnées de l'UFA



RENOUVEAU  
École Hôtelière

### Le Renouveau

Allée Colcombet  
42530 SAINT GENEST LERPT  
04 77 90 76 80  
apprentissage@lerenouveau.org  
www.lerenouveau.org

## Architecture et contenu de la formation

### C1- RÉALISER :

- C11 - Mettre en place les locaux, matériels et produits
- C12 - Doser en utilisant une verrerie adaptée
- C13 - Maîtriser la confection des cocktails
- C14 - Servir et assurer le suivi du service
- C15 - Enregistrer, facturer, encaisser une commande

### C2 - COMMUNIQUER :

- C21 - Accueillir le client
- C22 - Utiliser les supports de vente
- C23 - Conseiller et orienter le choix du client
- C24 - S'informer pour mieux informer le client
- C25 - Participer à l'animation du point de vente

### C3 - CONTRÔLER – GÉRER :

- C31 - Réceptionner les approvisionnements
- C32 - Contrôler les stocks
- C33 - Vérifier l'état de marche du matériel
- C34 - Élaborer et utiliser une fiche technique
- C35 - Effectuer les opérations de caisse

## Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>E1 – Pratique professionnelle</b>	3	CCF	Ecrit / Oral / Pratique
<b>E2 – Étude d'une (ou de) situation(s) professionnelle(s)</b>	3	Ponctuel	Ecrit
<b>E3 – Évaluation des activités en milieu professionnel et communication, commercialisation</b>	4	CCF	Oral

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : Non.

### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
<b>Taux de réussite du MC EB dans l'UFA</b>	-	<b>91%</b>	-	-
<b>Taux de réussite globaux</b> <i>Effectif présenté</i>	-	<b>87%</b> 2200	<b>90%</b> 1303	<b>90%</b> 1053
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	<b>en cours</b>	<b>44%</b>	<b>44%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	-	<b>en cours</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>
<b>Satisfaction globale Apprentis entrant</b> (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	<b>89%</b> 600/2531	<b>90%</b> 365/2485	<b>92%</b> -	<b>94%</b> -
<b>Satisfaction globale Apprentis sortant</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	<b>68%</b> 354/2400	<b>83%</b> -	<b>86%</b> -
<b>Taux d'abandon globaux</b>	-	<b>14%</b>	<b>11%</b>	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

### Après la formation

**Suites de parcours possibles / Passerelles :**

- BTS Management en Hôtellerie Restauration option « Hôtellerie »
- Licence Professionnelle CODEP HR

**Débouchés professionnels :**

Barman, chef barman.

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 7 870 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>re</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>e</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>e</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

## Cas particuliers

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
  - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
  - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
  - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
 À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de mars.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

## Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo
- Ligne de bus à proximité Ligne 13 STAS / Ligne L16 CHAZOT

## Accessibilité P.M.R.

Oui en partie.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Label Eco Lycée
- Certification Pix
- Certification projet Voltaire

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA
- Liste de logements chez l'habitant transmis par l'UFA

## Matériel / Équipement

- Cuisines, restaurants et bars d'application
- Chambres d'application
- Salle informatique et CDI
- Amphithéâtre
- Salle d'examen

## Coordonnées de l'UFA



RENOUVEAU  
École Hôtelière

### Le Renouveau

Allée Colcombet  
42530 SAINT GENEST LERPT  
04 77 90 76 80  
apprentissage@lerenouveau.org  
www.lerenouveau.org

### Référente Handicap

Tiphaine MAZER  
mazer.viescolaire@lerenouveau.org

CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026